

Publié le 25 juin 2026

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES**

VAL ES DUNES

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Cagny sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Adrien LECERF, Thomas LEROY, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Michel LAINE, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR (arrivée à 19h43), Magali LONCLE, Emily ROMEIN, Pascal LEROY, Maryvonne BAZIRET (suppléante de Céline FOUREZ), Jean-Christophe CARON, Cédric GABRIEL (arrivée à 19h15), Philippe PIARD, Alain PORQUET, Aurélie SIMON, Siegfried GLESSMER, Yves LEBOURGEOIS, Angelique LEMIERE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY (arrivée à 19h15), Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Ann BAUGAS, Laurence MAUREY (Pouvoir à Guillaume LECOEUR), Christian CALLEJAS, Céline FOUREZ, Nicolas GENS (pouvoir à Alexandra LEPINAY), Maria MONTERO (pouvoir à Angélique LEMIERE)

Secrétaire de séance : David BOUDET

Date de convocation :
29.05.2026
Date d'affichage
29.05.2026

Nombre de conseillers :

En exercice	44
Présents	40
Titulaires	38
Suppléants	2
Pouvoirs	3
Votants	43
Quorum	23

Délibération n° 2026/79

Objet : FINANCES – Compte financier unique 2025 – Budget annexe « Complexe aquatique»

M. le Président devant se retirer lors du vote du compte financier unique, M. Olivier GUILLEMETTE est élu à l'unanimité comme Président de séance.

M. Olivier GUILLEMETTE présente le compte financier unique relatant l'exécution du budget annexe « Complexe aquatique » de l'exercice 2025.

Après avoir pris connaissance des détails de l'exécution du budget, le Conseil communautaire n'émet aucune observation sur le compte financier unique qui se résume comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 450 354,22	424 854,44
Recettes	1 415 158,31	622 016,71
Résultat de l'exercice	-35 195,91	197 162,27
Résultat de clôture 2025	248 194,81	1 448 615,48

M. le Président quitte la salle le temps du vote et M. Olivier GUILLEMETTE assure la Présidence.

↳ Le Conseil communautaire, considérant la bonne gestion du budget 2025, vote à l'unanimité le compte financier unique du budget annexe « Complexe aquatique».

Pour extrait conforme

Pour le Président

Et par délégation

Le Vice-président



cl. Foucher

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr